

29 septembre 2009

09.390

Question Raymond Clottu

Réfection route Fleurier – La Brévine

Le Conseil d'Etat peut-il nous donner des explications sur la pertinence des travaux réalisés cet été sur la route reliant Fleurier à La Brévine au niveau de l'ancien restaurant des Sagnettes sur une distance d'environ 800 mètres? Je tiens à préciser que ce tronçon était encore en bon état en comparaison à d'autres, dans la région La Chaux-du-Milieu – La Brévine, par exemple.

Pouvez-vous nous indiquer les coûts de ces travaux?

Nous désirons aussi savoir pourquoi environ un mois avant d'entamer cette réfection complète de la chaussée par l'entreprise Implenla, le service des ponts et chaussées a gravillonné ce tronçon et quels sont les coûts de cette opération préalable, à première vue inutile?

Merci par avance de vos réponses.